



COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIER MAZARIN

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 - CRÉÉE LE 31 OCTOBRE 1977

POT DE RENTRÉE 2025 À L'HÔTEL de GALLIFET

Discours du Président VILLENEUVE

Bonjour à tous,

En tout premier lieu je voudrais remercier nos hôtes Nicolas et Kate MAZET qui nous accueillent gracieusement dans ce jardin emblématique de l'Hotel de GALLIFET.

Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation pour ce pot de rentrée et d'être venus aussi nombreux.

Merci à Monsieur Eric CHEVALIER, Premier Adjoint au Maire d'Aix-en-Provence et à Madame Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, adjointe en charge notamment du Patrimoine et de la Culture d'avoir répondu à notre invitation. Nous savons pouvoir compter sur votre fidèle soutien à notre cher quartier Mazarin.

Merci également pour leur présence aux représentants des institutions emblématiques de notre quartier : Académie d'Aix en Provence, Collège MIGNET, CAUMONT et j'en oublie ...

Merci à nos adhérents pour leur fidélité. Votre présence ce soir est notre meilleur encouragement.

Merci à nos invités qui viennent découvrir le CIQ Mazarin et qui nous rejoindrons peut-être ...

et enfin Merci à tous les membres de notre Conseil d'Administration qui ont préparé avec beaucoup de soin cette réception.

Avant de céder la place au buffet, je voudrais vous dire un mot sur l'expérimentation en cours rue Cardinale et rue du 4 septembre.

Depuis plus de 5 ans, et après une large et longue concertation auprès de nos adhérents, votre CIQ demande la suppression des dernières places de stationnement de notre quartier situées rue Cardinale et rue du 4 Septembre.

Madame le Maire a répondu à nos attentes en décidant par arrêté municipal à titre expérimental d'interdire le stationnement dans ces deux rues afin de favoriser la circulation, le confort et la sécurité des piétons durant l'exposition "Cezanne au Jas de Bouffan".

En toute logique, cette mesure devrait être pérennisée car elle apporte un grand nombre d'améliorations à la vie dans le quartier Mazarin :

- Restitution d'un tiers de l'espace public aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite pour plus de confort et de sécurité. Les cyclistes bénéficient désormais d'une voie réservée et n'auront plus à monter sur le trottoir pour céder le passage aux voitures arrivant en sens inverse comme pour les personnes se déplaçant en fauteuil.
- Réduction importante de la circulation en décourageant les automobilistes qui tournaient inlassablement dans le quartier à la recherche d'une improbable place de parking.
- Réduction des nuisances chimiques et sonores liées à la réduction de la circulation (moins 70%).
- Possibilité pour les livreurs, les parents du collège Mignet, certaines professions médicales munies d'un caducée et certains artisans de stationner quelques minutes sans bloquer la circulation.
- Possibilité désormais pour les équipes de nettoyage de laver intégralement les trottoirs de ces deux rues.

Vous l'aurez compris, cette mesure a d'abord pour objectif de retrouver une circulation apaisée dans notre quartier sans pour autant rentrer dans la piétonnisation à laquelle nous sommes totalement opposés.

Afin de nous aider dans la pérennisation de cette mesure que vous avez approuvée à l'unanimité en assemblée générale il y a 4 ans je vous encourage à compléter et à signer le questionnaire élaboré à cet effet.

Pour finir j'ajoute un mot sur le déploiement de la fibre. Il semblerait que la situation se débloque puisqu'un certain nombre d'habitation en sont équipées depuis quelques semaines avec des succès très inégaux selon l'opérateur. N'hésitez pas à nous faire remonter les problèmes rencontrés.

Je vais m'en tenir là pour ce soir et je vous propose maintenant de rejoindre le buffet pour échanger autour d'un verre.

Le Président du CIQ MAZARIN

Roger VILLENEUVE

23 septembre 2025